

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

No 5199

ANNEXE

Monsieur le Ministre

Comme suite à votre lettre du 20 juin 1911, nous

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le

1.7.11

avons l'honneur de vous faire connaître que notre

Collège ne peut que persister dans le vœu de voir entrer au Musée le tableau représentant un Messager de la corporation de l'Arbalète. Ce n'est pas que nous exagérions le mérite et le prix proposé ~~ne le~~ comporte pas, mais c'est selon nous un tableau intéressant quant à l'attribution à Josse van Cleef elle est fournie par le cédant et la Commission directrice n'a pas cru devoir se livrer à une étude critique à ce sujet. Il appartiendra aux spécialistes de notre Collège de rechercher l'auteur de ce tableau ou de classer l'œuvre parmi les anonymes, s'il y a

lieu. Nous espérons, Monsieur le Ministre, que vous voudriez bien ratifier notre proposition et nous vous prions d'agréer l'assurance de notre haute considération

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire

Le Président

PS

Exercice 19

Loi du Article

Allocation

Crédit au

Liquidation

Disponible

Chapitre

No

Prévision

Crédit au

Liquidation

Disponible

RÉCÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de *P'* ouvrage soumis
à l'examen de la Commission directrice des MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE ET
DE SCULPTURE, et faisant l'objet de sa communication N° en date
du

Bruxelles, le *14 novembre* 1911 .

M. J. Cuyck

Expedie le 6-9-1911

5/54-44

Bruxelles Liège. 1911

monseigneur

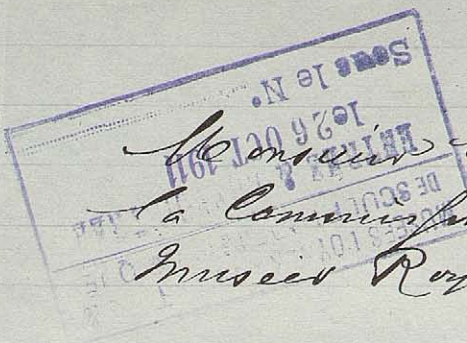
Nous avons l'honneur de vous faire
connaître qu'à ce moment ~~est~~ nous
recevons votre lettre du 26 octobre, nous
parvenait une dépêche ministérielle
par laquelle nous étions informés que
le département des Finances et des Arts
n'approuvait ^{pas} l'achat pour les musées
royaux des tableaux représentant
"un ménage de la Corporation de
l'Arbalète." Nous vous prions en
conséquence de vouloir bien faire retirer
le dit tableau ~~des~~ ^{des} locaux de votre
administration. J'ai été averti en
disposant chez le concierge ~~de~~
un reçu attestant que vous avez repris
l'œuvre en question.

Recevez

Le secrétaire

PS.

Le président


 Monsieur le Secrétaire de
 la Commission Directrice des
 Musées Royaux de Belgique
 Bruxelles

Monsieur,

J'ai eu vos bonnes nouvelles
 concernant le tableau "Le
 Passage", qui reste en dépôt
 chez vous depuis le mois de
 février, je vous en suis reconnaissant,
 Monsieur, et me faisais
 savoir quelle décision a été
 prise sur le vote favorable
 émis par la Commission Direc-
 trice pour l'acquisition de cette
 œuvre d'art.

Veuillez agréer, Monsieur,
 l'assurance de mes sentiments
 distingués
 Edouard Teodoro.

Onelaer, 26 Octobre 1911.
 par l'éditeur

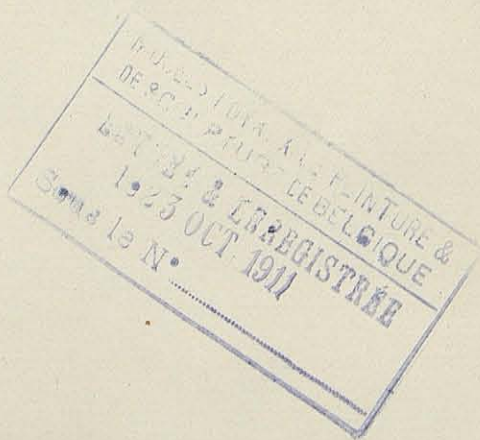
MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS
ADMINISTRATION
des
BEAUX-ARTS

Bruxelles, le 21 octobre 1911.

N^o 32737.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

ANNEXE



Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 27 juin, n^o 5199, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'aucune considération nouvelle n'étant produite en vue de l'acquisition par le Musée du tableau représentant "Un messager de la Corporation de l'Arbalète", je ne puis que maintenir la décision de mon honorable prédécesseur en date du 20 juin.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

A la Commission directrice des Musées royaux de peinture et de sculpture,
à Bruxelles.

MINISTÈRE
des
SCIENCES ET DES ARTS
ADMINISTRATION
des
BEAUX-ARTS

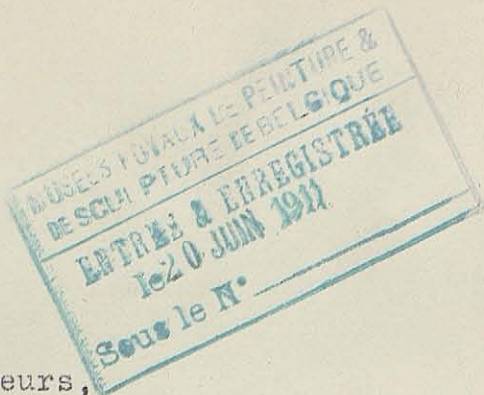
Bruxelles, le 20 juin 1911.

N^o 32737.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE

Messieurs,



Comme suite à votre lettre du 16 mai 1911, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il ne semble pas facile de discerner quel intérêt ajouterait au Musée de Bruxelles le tableau représentant UN MESSAGER DE LA CORPORATION DE L'ARBALETTE, qui vous est présenté en vente. Les qualités picturales de ce portrait semblent très secondaires. Lorsqu'il est parlé d'une attribution à Van Cleef, on doit supposer qu'il s'agit de Josse Van Cleef, dit le Fou; mais rien dans le tableau ne permettant de soutenir pareille hypothèse, il vaudrait mieux, semble-t-il, considérer l'ouvrage comme anonyme. -En conséquence, je vous prie, Messieurs, de me faire connaître s'il existe des raisons spéciales qui amèneraient à considérer ce tableau comme plus désirable que maint autre que l'on a vu récemment figurer dans des catalogues de ventes.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

A la Commission directrice des Musées royaux de peinture
et de sculpture.

MUSÉES ROYAUX

DE

Bruxelles, le

19

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

N^o 5154.14

Monsieur le Ministre

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Nous avons m'honneur de vous faire connaître que

Rédacteur dans sa séance du 15 de ce mois notre Collège a émis un avis favorable à l'entrée dans les collections de l'Etat, d'un tableau attribué à Van Cleef, le Messenger de la Corporation de l'Arbalète à Anvers.

Expédié le 17.5.11

Ce tableau a été présenté par M. Van Cuyck d'Anvers

au prix de quatre mille francs. Nous espérons Monsieur le Ministre

que vous voudrez bien ratifier la décision de la Commission

directrice et agréer, l'assurance de notre haute considération

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire

Le Président

Exercice 19

Loi du Article

Allocation	
Crédit au	
Liquidation	
Disponible	

Chapitre N^o

Prévision	
Crédit au	
Liquidation	
Disponible	

Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

N°

Objet:

Annexe

Expédié le 16. 5. 11.

16. 5. 19. 11.

A Van Cuych

Tenars
amurs

Nous avons l'honneur de vous faire
connaître que la Commission Directrice a
émis en principe, et sous réserve de l'appro-
bation Ministérielle compétente, un vote
favorable à l'acquisition pour les collections
de l'Etat, d'un tableau intitulé le.....
Messager de la corporation d'Arbalète à amurs.

Elle désirerait toutefois ne pas dépas-
ser, en plus de..... acquisition, la
somme de..... au prix de 4000 fr.....

Veuillez nous faire savoir si vous
accepteriez éventuellement la réduction
de prix proposée et agréer, Monsieur,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire.

Imp. par l'Autographe noir-Brun.

E. VAN CUYCK, Peintre
ANVERS.

13/5-11.

5
A la Commission Directrice
des Musées Royaux de Peinture
et de Sculpture de Belgique
Bruxelles
Messieurs le Secrétaire,

J'ai reçu en son temps votre
aimable lettre du 2 du Cour.
Et suis bien reconnaissant à la
Commission Directrice de votre
favorable qu'elle a émis pour
l'achat du tableau Le Messager
qui reste chez vous.

J'ai l'honneur de vous
informer que M. E. Van Cuyck
Peintre à M. H. Van Cuyck -
Peintre, propriétaire de l'œuvre
en question, désireant sortir de
l'attribution, acceptant l'offre
de fr 4000. = aux conditions

ERNEST VAN CUYCK
ANVERS

à votre honore lettre.

Très agréablement, Monsieur
le Secrétaire, l'empressement
de mon Interprète à vous
distinguer
Veuillez agréer,
110. Champs
de Halles

Anvers, 12 Mai 1911.

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

N^o

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le 3-5-11

Tous révisés et
l'approbation
ministérielle

Exercice 19

Loi du Article

Allocation	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	

Chapitre N^o

Prévision	
Crédit au	
Liquidation	
<u>Disponible</u>	

Bruxelles, le 2 mai 1911

Monsieur Van Cuyck
Comme suite à votre Commission
J'ai l'honneur de vous faire
connaître que la Commission
d'achat des tableaux a émis
un vote favorable à l'acquisition
de tableaux que vous lui avez
présentés: le message de la
Corporation de l'Oratoire à
Anvers - mais elle a décidé
de ne pas dépenser la somme
de 4000 fr pour cet achat.
Veuillez me faire connaître
si les conditions sont convenues
aux propriétaires de l'œuvre
pour leur achat. Recevez mes
salutations et mes vœux
distingués

Le 12

P. G.

3
Anvers, le 9 Avril 1911.

Monsieur le Secrétaire de la
Commission Directrice des Travaux
Royaux de Belgique

Rue du Louvre N° 9

Bruxelles

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous accuser
réception de votre estimée lettre du
4 du Courant avec le contenu de
laquelle je suis parfaitement d'accord.

Je vous envoie donc par chemin de
fer à votre adresse Palais des Beaux arts,
rue du Musée 9, le Van Cleef en question.

Suivant accord intervenu entre
ma belle Sœur & ma femme, propriétaires
du tableau, elles se sont décidées pour
sortir d'intervention & laisser le tableau
à Jn Pavo. =

Trouvez vous, Monsieur, l'
expression de mon Sentiment le plus
distingué

Yvan Cougnet-Picard

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

N^o

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le 4-4-11

Bruxelles, le 4 avril 1911

A Van Cuyck
Amers

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la Commission Directrice examinera volontiers
en vue de son
acquisition éventuelle pour les collections de l'Etat,
le tableau
que vous signalez à son attention par votre lettre
du 20 mars écoulé s'il vous convient
de l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi au
Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n^o 9.

Cet envoi devra, *Monsieur*, avoir lieu, le
cas échéant à vos frais, risques et périls et sans
qu'il puisse résulter de ce chef, pour l'Administration
des Musées, aucune sorte d'engagement ou de res-
ponsabilité.

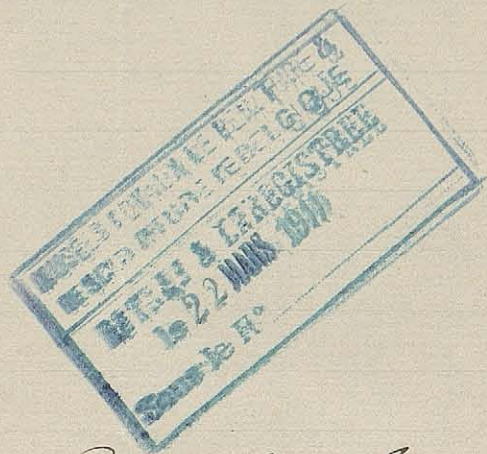
Il sera utile dans l'occurrence, d'indiquer le prix
que vous demandez de l'ouvrage présenté.

Veuillez agréer, *Monsieur*, l'assurance de
notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,

Le Secrétaire,

VS



Monsieur le Président de la
Commission Directrice des
Musées Royaux

Paul v. Housie
Bruxelles

Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre
Connaissance que nous possédons en indivis
avec monfrère a ma belle sœur un tableau
de Van Cleef, post.

Ce tableau qui représente le "messager de
la Corporation de l'Arbalète à Anvers"
a passé durant de longues années pour un Holbein.
Comme j'ai vu que le Musée de Bruxelles ne possède
pas de tableau de ce maître, je me permets de
vous demander s'il ne vous conviendrait pas d'en
faire l'acquisition.

En attendant votre réponse, je vous prie d'
agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute estime
la plus distinguée

Van Cuyck Tessaro
110 Chaussée de Valenies

Anvers, 20 Mars 1911.